

COVID-19 : AN III

La crise sanitaire va donc entrer dans sa troisième année, si l'on veut bien considérer comme point de départ de ses premiers signes annonciateurs, le début de 2020. Durant cette période, se sont affirmées les alternances d'espoirs et d'illusions, de renouveau et de lassitude. L'année 2020 fut celle du choc économique, la suivante, celle du rebond de la croissance. 2022, qui démarre par une cinquième vague épidémique lourdement infectieuse, interpelle les prévisionnistes quant à la robustesse de la croissance, incertitude qui, comme en 2020, met à l'épreuve les comptes publics déstabilise l'appétit des acteurs économiques à se projeter dans l'avenir et, in fine, désorganise le fonctionnement même de la société. Quitte à s'en remettre à la prospective, on sait d'ores et déjà que ce virus aura durablement et fondamentalement bouleversé le monde.

L'engagement d'un individu dans une carrière de prévisionniste ou de prospectiviste peut être considéré comme inversement proportionnel au degré d'incertitude qui caractérise des sociétés évoluant au gré des caprices d'un organisme microscopique. On ne saurait de ce fait lui suggérer d'opter plutôt pour la profession d'historien, tant l'ambition de décrire, au mieux, et selon les outils disponibles, l'avenir ou ce qui pourrait s'en approcher, serait une impasse. Et il en faudra des historiens pour revenir sur cette pandémie et, surtout, sur ses conséquences.

Certes, l'économie, certes, la croissance

Conséquences économiques bien évidemment. Le choc dans un premier temps, puis le rebond, ce dernier largement déterminé par les déconfinements et autres assouplissements des mesures sanitaires, et par des politiques économiques contracycliques, rangées désormais dans la catégorie du « quoi qu'il en coûte ». Rebond tant espéré, effectif, mais ô combien fragile, puisque pondéré par les caprices d'un coronavirus, lesquels, on le voit bien en ce début d'année 2022, conduisent les prévisionnistes du monde entier et parmi les plus chevronnés, à réévaluer à la baisse leurs perspectives de croissance. Au gré de ces prévisions, les marchés des produits de base grimpent encore, ou bien se replient, mouvements erratiques attestant de leur volatilité chronique. Même l'Organisation mondiale du commerce y va de ses doutes en matière de dynamique des flux commerciaux. Que ces flux ralentissent à nouveau, et ce serait voir resurgir le risque d'une disruption dans les chaînes de valeur, laquelle a fortement affecté les processus de production en 2021.

Car les acteurs de l'économie ont un besoin viscéral d'y voir clair lorsqu'il s'agit pour eux d'engager une dépense d'investissement productif ou d'achat d'un bien de consommation ou d'un bien immobilier. Ils savent que les pouvoirs publics resteront à l'écoute de la respiration des marchés, des besoins des décideurs et des ménages, et répondront présents pour soutenir une économie malmenée par les volte-face d'une épidémie si déroutante. La flambée des marchés financiers durant l'année 2021 (+ 30 % pour le CAC 40 par rapport à 2020, + 27 % pour le S&P 500) est d'ailleurs là pour montrer que le virus n'est pas vraiment de taille pour entraver le dynamisme de la finance internationale, étroitement corrélé à un rebond économique qui a permis aux entreprises cotées de saisir les opportunités de profits. Sur fonds de soutien des Banques Centrales et des Etats, pendant les travaux sanitaires, les affaires continuent de bien se porter.

A trop se réjouir du climat des affaires

De telles réjouissances, une telle confiance retrouvée, peuvent aboutir à négliger des facteurs de vents contraires. L'inflation, qui s'est installée depuis quelques mois, est porteuse de resserrement de la politique monétaire, comme vient de le montrer celle de la Banque d'Angleterre, qui a procédé à un relèvement de son taux d'intérêt directeur. De quoi alourdir la

charge financière future des investisseurs, qu'ils soient ménages ou entrepreneurs.

Si l'on regarde maintenant sur un temps plus long – un exercice auquel les acteurs économiques et les politiques sont souvent et hélas mal préparés –, il est suggéré de se pencher sur les répercussions de la pandémie en matière de dynamique démographique. Une étude très récente de l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED), a montré que, sur l'année 2020, toutes les dimensions de cette dynamique ont été affectées par la Covid-19. Le nombre de naissances a diminué de 17 000, celui des interruptions volontaires de grossesses de 10 000, tandis que la chute du nombre des mariages s'est fixée à - 70 000. La pandémie a par ailleurs occasionné un surcroît de mortalité de + 50 000. Selon l'INED, il faut remonter à la Seconde Guerre Mondiale pour repérer un nombre de naissances aussi bas. Il est probable que, en raison de la persistance de la pandémie en 2021, les chiffres reflètent tout autant ses séquelles sur la dynamique de la population française. En 2020, la progression de la population française a donc été fortement ralentie (67,4 millions d'habitants au 1er janvier 2021, soit + 120 000, avec un solde naturel qui est même négatif entre le dernier trimestre 2020 et le premier de 2021).

Pour boucler avec ce qui a été dit sur l'économie, la question démographique va sans doute aucun redevenir centrale dans les années à venir. Car investir, travailler, produire, même avec des moyens technologiques performants, forment des activités étroitement conditionnées par la disponibilité de la main-d'œuvre. C'est aussi dans ce registre que s'inscrit le douloureux problème des retraites. Et ces équations, complexes à résoudre, touchent l'UE dans son ensemble, pour se limiter à cette région du monde. Celle-ci a en effet perdu 300 000 habitants en 2020 selon les calculs de l'INED.

La difficulté réside dans le fait que la pandémie a amplifié une tendance antérieure de diminution des naissances, même si la France se situe sur une trajectoire moins prononcée que dans le reste de l'UE. C'est pourquoi la problématique des pénuries de main-d'œuvre devrait durablement s'installer dans le futur. Moindre croissance démographique, c'est moins de salariés, moins d'innovations, moins de production, y compris en agriculture faute de renouvellement des générations..., aboutissant à maintenir les pays dans ce que les économistes nomment la stagnation séculaire. Sans parler du fait que les ressources en hommes – au sens générique du terme –, constituent un attribut de la puissance des nations.

Il n'en fallait pas davantage pour accroître les sources d'incertitudes, déjà nombreuses, quant à l'avenir des sociétés. Ce virus, exacerbant les tendances antérieures, est bel et bien un accélérateur de mutations...et un vecteur de saut dans l'inconnu.

Contact : Thierry POUCH

thierry.pouch@apca.chambagri.fr

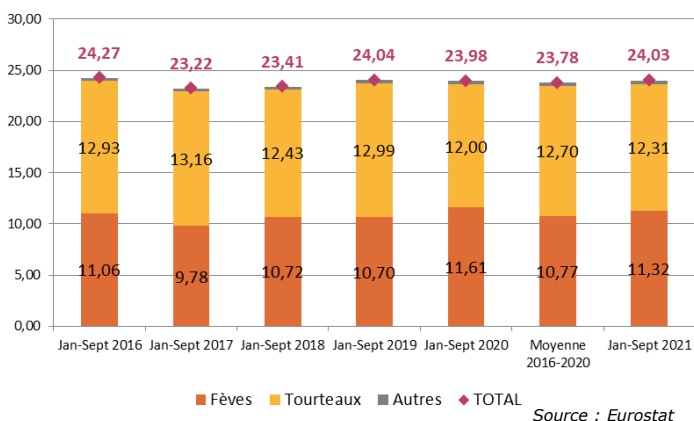
SOJA : POUR L'HEURE, LES IMPORTATIONS EUROPÉENNES RÉSISTENT À LA TRITURATION DU GREEN DEAL

La Présidence française du Conseil de l'Union européenne vient de démarrer, plaçant dans les chantiers prioritaires pour les six prochains mois le sujet des clauses miroirs. Dans le même temps, les instances européennes travaillent actuellement sur une proposition législative visant à minimiser les risques de déforestation importée. Un contexte qui mène à se pencher avec d'autant plus d'attention sur l'évolution des importations de soja de l'Union européenne, cette légumineuse revenant sans cesse dans les débats autour de la souveraineté de l'UE et des différentiels de conditions de production entre ses Etats membres et le reste du monde.

Les importations européennes de graines de soja ont progressé de 5 % en 2021 (sur la période allant de janvier à septembre) par rapport à la moyenne des cinq dernières années, passant de 10,8 à 11,3 millions de tonnes (graphique 1)¹. Le Brésil est le principal fournisseur de l'Union européenne, devant les Etats-Unis (respectivement 40 % et 32 % environ des importations), et les exportations brésiliennes vers l'UE ont bondi de 49 % sur les 9 premiers mois de 2021 par rapport à la moyenne quinquennale : 7,8 Mt contre 5,3 en moyenne sur la période 2016-2020.

Les importations de tourteaux de soja ont en revanche reculé de - 3 % en 2021, s'établissant à 12,3 Mt. Le Brésil et l'Argentine écrasent la concurrence, puisque 85 % en moyenne des importations de tourteaux de soja proviennent de ces deux pays d'Amérique du Sud.

Graphique 1 : Evolution des importations de soja de l'Union européenne (en millions de tonnes)



Source : Eurostat

Moins de tourteaux, plus de graines

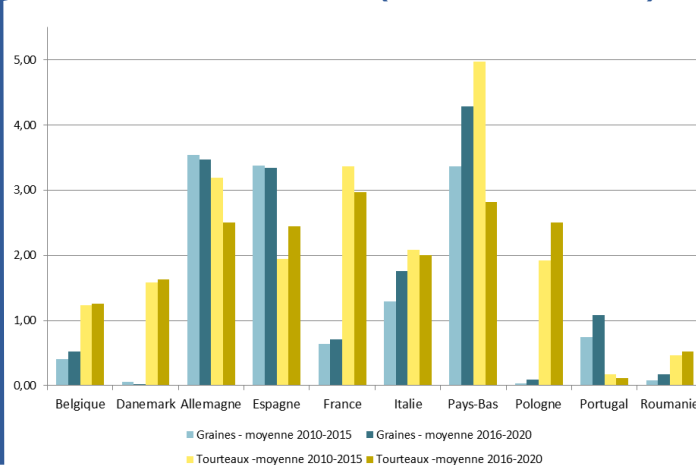
Des données qui s'inscrivent dans la tendance de ces dernières années. Les importations de soja de l'UE sont globalement en hausse de 3 % sur la période 2016-2020 par rapport à la période 2010-2015, mais cette augmentation est due aux importations de graines de soja (+ 16 %), alors que les volumes de tourteaux ont fléchi de - 6 %. L'examen des données à l'échelle des principaux Etats membres importateurs fait toutefois apparaître des situations contrastées (graphique 2).

Les importations françaises de graines ont progressé de 13 % (+ 100 000 tonnes par an en moyenne) entre la période 2010-2015 et 2016-2020, tandis que celles de tourteaux diminuaient de 12 % (- 400 000 tonnes par an). Les Pays-Bas, qui sont de gros importateurs mais également exportateurs majeurs au sein de l'UE, ont connu une baisse importante (- 43 %) des arrivées de tourteaux et des exportations vers les autres Etats membres.

A l'inverse, plusieurs pays ont vu leurs importations de tourteaux bondir. C'est le cas de la Pologne (+ 30%, près de 600 000 tonnes en plus par an) et de l'Espagne, pour laquelle on note une progression de + 26 % des importations de tourteaux. Des évolutions qui, pour la Pologne, peuvent être vues comme un révélateur de la montée en puissance de ce pays sur la production de granivores, et singulièrement de volailles. Entre 2000 et 2019, les effectifs de poulets ont en effet bondi de près de 35 %, un secteur vers lequel la Pologne s'est spécialisée, représentant aujourd'hui pas loin de 20 % de la production européenne.

¹Les graines sont, en grande majorité, importées en vue d'être triturées pour la production d'huile et de tourteaux de soja.

Graphique 2 : Evolutions des importations de soja à l'échelle des Etats membres (en millions de tonnes)



Source : Eurostat

Quant à l'Espagne, elle fait figure de mastodonte européen sur le secteur porcin, en pleine expansion dans la péninsule ibérique, florissant à l'exportation (55 % de la production espagnole sont exportés), vers l'Union européenne mais de plus en plus vers l'Asie, et tout particulièrement vers le marché chinois qui fut très demandeur lors de la crise de la peste porcine africaine. L'Espagne est en effet le premier pays fournisseur de la Chine en matière de viande porcine, les exportations ont bondi de moins de 500 millions de dollars en 2018 à près de 3 milliards de dollars en 2020 (loin devant les pays concurrents : les Etats-Unis n'atteignent que 1,6 milliard de dollars). Le marché intérieur est également très porteur, puisqu'avec près de 54 kg de viande porcine consommés par an et par personne, l'Espagne figure parmi les pays les plus friands, en comparaison avec la France (33 kg) ou même l'Allemagne (50 kg). Le cheptel ibérique de porcs a cru ces dernières années, atteignant en 2021 un niveau record de 32 millions de têtes (premier cheptel de l'UE), de même que le nombre de porcs abattus.

Un chantier politique et agricole de taille

Diminuer la dépendance de l'Union européenne au soja importé fait partie des ambitions découlant du Green Deal. Dans cette lignée, la Commission européenne a présenté en novembre 2021, une proposition législative visant à interdire la commercialisation, sur le marché européen, de produits issus de la déforestation (définie comme la conversion de forêts en terres agricoles), ainsi que l'exportation de tels produits depuis l'UE. Le but recherché étant de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le soja fait partie des produits visés par la proposition, avec le cacao, le café, le bétail, l'huile de palme et le bois, ainsi que les produits fabriqués à partir de ces derniers. Une étude publiée en 2020 dans Science estimait qu'environ 20 % des exportations de soja brésilien vers l'UE pouvaient être issues de la déforestation illégale². Si les Etats membres semblent unanimes sur la nécessité de lutter contre ce phénomène, il n'en reste pas moins que la transition sera complexe à mener, les conséquences seront d'ampleur différente selon les pays, et il faudra bien trouver de nouvelles voies d'approvisionnement en protéines pour les élevages, à l'importation ou sur le territoire européen.

Les Etats-Unis pourraient se saisir de cette opportunité, le bras de fer entre l'UE et Washington sur le sujet de l'autonomie protéique du Vieux Continent durant depuis plusieurs décennies - les Européens pliant à chaque fois. L'UE est un client important pour les Etats-Unis, deuxième destination des graines de soja (très loin derrière la Chine). On se souvient qu'en juillet 2018, en plein différend commercial sino-américain, l'ex-Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, avait procédé à une déclaration conjointe avec Donald Trump dans laquelle il s'engageait à ce que l'Union importe davantage de graines de soja américain. Une déclaration suivie d'effet, puisque les Etats-Unis avaient doublé leurs exportations vers l'UE, au détriment du Brésil, avant que ce dernier ne regagne les parts de marché perdues en 2020. Le chemin vers la souveraineté protéique de l'Union européenne, et de la France, semble encore bien long.

Contact : Marine Raffray

marine.raffray@apca.chambaqri.fr

²Rajao et al., 2020, "The rotten apples of Brazil's agribusiness", Science, Vol 369, Issue 6501, p. 246-248 <https://www.science.org/doi/10.1126/>

REVENU AGRICOLE AUX ETATS-UNIS : FORTE HAUSSE EN 2021

L'USDA a publié en décembre 2021 ses prévisions de revenu agricole pour l'année : elles sont plutôt favorables avec une progression de +6% du Net cash income de l'agriculture américaine dans son ensemble (133 milliards d'US \$). Il semble que l'activité agricole des Etats-Unis soit sortie du marasme des années 2015-2019 quand elle était prise dans des relations conflictuelles avec ses partenaires sur ses marchés domestiques et à l'export.

Hausse du revenu agricole aux Etats-Unis en 2021

Selon les prévisions de l'USDA, l'année 2021 devrait se solder par une hausse du revenu agricole : +6 % en termes réels (Net cash income). L'agriculture américaine tourne le dos à une période difficile (2015-2019). Les tensions commerciales avec ses principaux clients sur les marchés mondiaux, les accidents climatiques majeurs nombreux, et les rapports inégaux entre agriculteurs américains et les industries de transformation sur le marché domestique avait plombé les résultats des farmers. En 2021, du côté des ressources, on note :

- Hausse des ventes de produits végétaux, surtout pour les céréales en raison de la reprise de la demande chinoise ; hausse des ventes de produits animaux (pourtant la rémunération des éleveurs n'est jamais assurée face aux industriels de la viande) ; il faut souligner que les activités non-agricoles sont une source de revenu importante des farmers
- Les aides publiques baissent considérablement en raison du repli des aides exceptionnelles versées en 2020 pour soutenir les agriculteurs durant la crise sanitaire

Pour les charges, on note une hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation animale qui pèse sur les coûts de production... Mais pas assez pour empêcher la hausse du revenu global de l'agriculture américaine.

Tableau 1 : Cash income statement in agriculture (2021, billions US \$) Source : USDA

| | 2019 | 2020 | 2021 |
|---|------------|------------|------------|
| Gross cash income | 446 | 459 | 488 |
| All commodity receipts | 386 | 376 | 427 |
| Crop receipts | 201 | 205 | 233 |
| Animals and products receipts | 184 | 171 | 194 |
| Cash farm-related income | 37 | 36 | 33 |
| Direct government payments | 24 | 47 | 27 |
| Cash expenses | 334 | 339 | 355 |
| Labor expenses | 37 | 38 | 38 |
| Farm origin (cattle feed, seed, ...) | 115 | 113 | 121 |
| Manufactured inputs (energy, fertilizer, ...) | 60 | 61 | 66 |
| Other expenses | 69 | 73 | 74 |
| Net cash income | 112 | 120 | 133 |

Source : USDA

France, USA : des évolutions de revenu assez proches

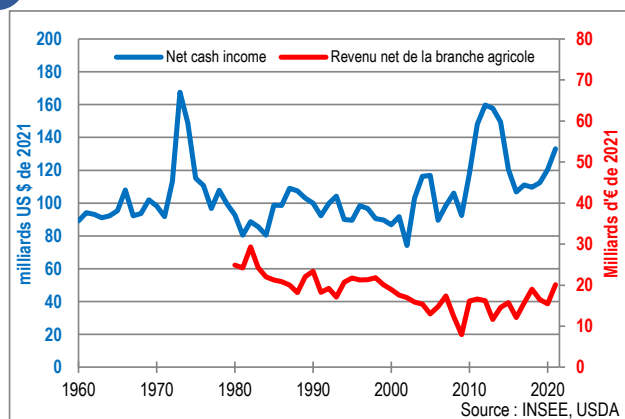
L'indicateur de revenu du compte de l'agriculture américaine est le Net Cash Income ; sa construction est proche de celle du Revenu Net de la Branche Agricole de notre Compte de l'agriculture nationale publié en décembre 2021 par l'INSEE. Il n'est pas totalement inapproprié de comparer leurs évolutions réciproques ; ce que nous nous proposons de faire dans le graphique 1.

Du côté français, ce qui frappe, c'est la rupture qui apparaît au début des années 2010 quand l'indice du revenu agricole amorce une période de croissance de moyen terme. A l'origine de ce virage, il y a une hausse des prix agricoles sur les marchés domestiques et à l'export qui s'est installée. Aux USA, on constate la même chose (mais un peu avant) : hausse tendancielle du revenu agricole à partir de 2000, due pour l'essentiel à la hausse des prix

agricoles sur les marchés intérieurs et extérieurs.

Ces dernières années, les agricultures françaises et américaines ont été portées par la hausse du prix des matières premières agricoles au niveau mondial.

Graphique 1 : Revenu agricole/France, Etats-Unis



Diversité des exploitations agricoles et de leurs résultats économiques

Aux USA, les résultats macroéconomiques de l'activité agricole sont affinés par des données microéconomiques collectées auprès d'un échantillon 14 000 exploitations (*Agricultural Resource Management Survey*, ARMS). L'ARMS utilise plusieurs typologies (spécialisation, localisation, dimension économique des exploitations) ; l'une d'elles est singulière car elle se fonde sur des critères socio-économiques :

- *Resident farms* (Gross farm income < 350 000 \$, exploitant retraité ou pluriactif),
- *Intermediate farms* (Gross farm income < 350 000 \$, exploitant à titre principal),
- *Commercial farms* (Gross farm income > 350 000 \$ ou entreprise non-familiale).

Les résultats de l'agriculture américaine ventilés dans cette typologie (tableau 2) montre la cohabitation structurelle entre des exploitations familiales à visée domestique (c'est-à-dire assurer les ressources des ménages et le maintien de leur patrimoine : *resident farms*, *intermediate farms*) et les firmes et sociétés à visées capitaliste (c'est-à-dire valoriser et accroître un capital : *commercial farms*) ; cette dichotomie de l'agriculture américaine est sans doute une force : les exploitations familiales petites ou de taille moyenne (près d'un million) ancrent l'agriculture américaine dans le territoire national et la vie sociale du pays.

Tableau 2 : Farm Business Income Statement (2020)

| 2020 | Nombre | Net farm income (\$/farm) | Part de la production agricole totale (%) |
|---------------------------|---------|---------------------------|---|
| <i>Resident farms</i> | 999 055 | 5 498 | 6 |
| <i>Intermediate farms</i> | 794 379 | 11 687 | 13 |
| <i>Commercial farms</i> | 217 230 | 321 053 | 82 |

Source : USDA, ARMS

Toute l'agriculture américaine n'est pas dans les marchés mondiaux ; c'est une dimension importante qu'on sous-estime de ce côté-ci de l'Atlantique.

Contact : Didier CARAES

didier.caraes@apca.chambagri.fr

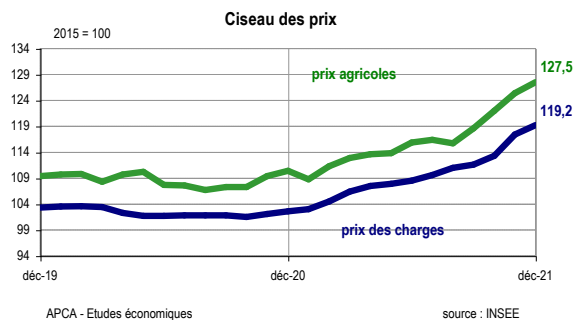
Alors que la France préside le Conseil de l'UE depuis le 1^{er} janvier, 2022 constitue une année emblématique des mutations profondes que l'UE a connues en trois décennies. Il y eut en 1992 la première grande réforme d'envergure de la PAC qui, en modifiant notamment l'un des principes fondamentaux de cette politique européenne – les prix d'intervention revus à la baisse – ouvre, jusqu'à aujourd'hui, une longue phase de réexamen des finalités de la PAC, occasionnant des réactions plus ou moins favorables de la part des Etats membres et de leurs agriculteurs.

Dix ans après cet évènement, c'est le lancement de la monnaie unique qui marque un nouveau tournant, non pas pour l'ensemble de l'UE, mais pour une partie, puisque, à ce jour, seuls dix-neuf Etats membres sur vingt-sept ont fait usage de l'Euro en lieu et place de leurs devises nationales antérieures. Il est d'ailleurs envisagé que la Croatie et la Bulgarie adhèrent prochainement à cette monnaie unique, ce qui porterait la zone Euro à 21 membres. Depuis la signature de l'Acte unique européen en 1986, l'UE s'est engagée dans des réformes visant à surmonter, voire éliminer, les obstacles nationaux à la libre circulation des marchandises et des capitaux. Les devises nationales figuraient parmi ces entraves, par le simple fait du jeu des parités, de leurs dévaluations et/ou réévaluations, perturbant la régularité des transactions commerciales entre les Etats membres, jusqu'au secteur agricole, souvent affecté par ces jeux monétaires, obligeant les autorités à instaurer des parités vertes – ou montants compensatoires – afin de respecter l'unicité des prix.

Si, il y a vingt ans, la mise en service de l'Euro n'a guère posé de problèmes, c'est plutôt son fonctionnement qui suivit qui amena les pays qui en ont fait usage à connaître une crise profonde, laquelle a même menacé la survie de cette monnaie. Ce fut le cas lors de la crise des dettes souveraines, dont l'acuité atteignit son acmé durant les années 2010-2012, au point qu'un Etat membre comme la Grèce faillit s'extraire de la zone Euro. Il en a découlé que la zone Euro se trouvait sous domination allemande, au regard des traitements de politique économique infligés à la Grèce, mais aussi à l'Espagne et au Portugal.

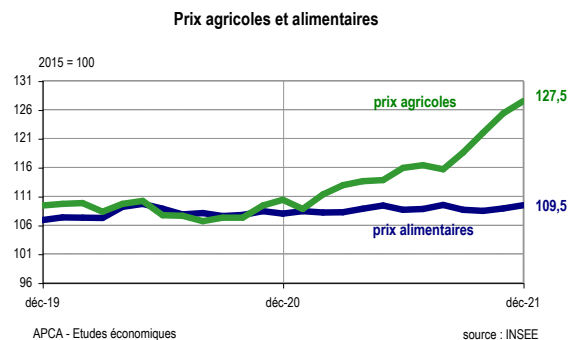
Vingt ans après, on peut toutefois compter les voix qui s'opposent encore à l'usage de la monnaie unique. Elles ne sont qu'une poignée. L'Euro a annihilé les coûts de transaction entre les devises, entraînant ipso facto tout risque de change entre les dix-neuf pays membres, et, par voie de conséquence, a réduit les écarts entre les taux d'intérêt. C'est ainsi été fluidifié le commerce intra-européen de marchandises. C'est sous l'impulsion du prédécesseur de Christine Lagarde – Mario Draghi – que la BCE a également amorcé un tournant dans sa pratique de la politique monétaire, dont on mesure encore les effets bénéfiques depuis le développement de la pandémie.

Mais il n'a pas pour autant atteint son objectif fondamental : celui fixé en matière de convergence des économies membres. Prises sous l'angle de la compétitivité, ces divergences forment un raté de l'ambition initiale. Les écarts de compétitivité demeurent flagrants, à en juger notamment par l'alourdissement des déficits français et les confortables excédents allemands, alors que la situation était inverse juste avant la mise en service de l'Euro. Les divergences de compétitivité résident pour l'essentiel dans les différentiels de coûts de production – particulièrement le salaire qui est devenu la principale variable d'ajustement – et dans les leviers de compétitivité-hors coûts, bénéfiques pour certains préjudiciables pour d'autres. La convergence continuera donc d'être un enjeu décisif dans les années à venir si les autorités européennes entendent préserver cette monnaie unique. Il ne sera pas le seul en réalité. Trois autres défis attendent la zone Euro : la réforme des règles de fonctionnement (celle des règles budgétaires étant la plus épineuse) ; l'union bancaire et, enfin, l'Euro numérique. Rendez-vous dans vingt ans.



APCA - Etudes économiques

source : INSEE

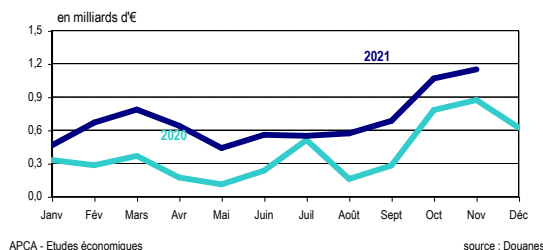


APCA - Etudes économiques

source : INSEE

| %(Source : INSEE) | % 1 mois | % 12 mois | % 24 mois |
|--------------------------|-------------|--------------|--------------|
| prix alimentaires | 0,5% | 1,4% | 2,4% |
| prix agricoles | 1,7% | 15,5% | 16,5% |
| prix des charges | 1,5% | 16,2% | 15,4% |
| inflation | 0,2% | 2,8% | 2,7% |

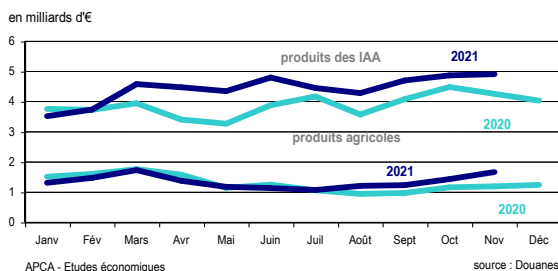
Solde agroalimentaire



APCA - Etudes économiques

source : Douanes

Exportations agroalimentaires



APCA - Etudes économiques

source : Douanes

Solde du commerce extérieur agroalimentaire

| En milliards d'€ | en novembre | Cumul 11 mois |
|------------------|--------------|---------------|
| 2021 | 1,151 | 7,580 |
| 2020 | 0,872 | 4,106 |

Contact : Thierry Pouch

Chambres d'agriculture France (APCA)

9 avenue George V — 75008 Paris

Tél : 01 53 57 11 40

E-mail : marine.raffray@apca.chambagri.fr

Siret 180070047 00014

Directeur de la publication :

E-mail : thierry.pouch@apca.chambagri.fr

Mise en page :

Contact : Odile Martin-Lefèvre

Nos articles sur le même thème

Analyses et Perspectives n°2201, janvier 2022, « Le désordre de l'économie au prisme des matières premières »

Lettre Economique n°421 de 2021, « Grosse déprime sur la viande porcine »

www.chambres-agriculture.fr



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté Égalité Fraternité